NOUVEAU : service de paiement par carte bancaire à la Mairie : simplifiez votre vie de parent !

À partir de février 2024, pour répondre aux besoins des parents et simplifier la gestion des frais liés aux activités de leurs enfants, la Mairie a mis en place un système de paiement par carte bancaire. Désormais, les parents pourront effectuer leurs paiements directement en mairie.

Les activités couvertes par ce nouveau service incluent la **restauration scolaire**, le **périscolaire**, ainsi que les **activités sportives** (séjours et semaines sportives et culturelles).

La Mairie s'efforce constamment d'améliorer ses services pour répondre aux besoins de chacun. Le paiement par carte bancaire est une étape dans cette démarche d'amélioration de l'expérience des administrés. Il vise à rendre les transactions plus pratiques, plus rapides et plus sûres pour les parents.

La Municipalité reste à l'écoute de vos suggestions et commentaires pour continuer à améliorer les services et à répondre aux attentes des Meulanais.